

AVIS de COURSE de la 17^{ème} CATAGLENN 12 et 13 mai 2012

Organisation : Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille
Raid en catamaran de sport, au départ de **Cap Coz** vers l'archipel des **Glénan**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile,
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- 1.3. Les règles de classe concernées,
- 1.4. Le présent avis de course, les instructions de course et leurs annexes qui seront affichées au tableau officiel.

2. PUBLICITE

La "Carte d'autorisation de port de publicité 2012" délivrée par la F.F.Voile est obligatoire pour les bateaux arborant de la publicité individuelle pendant la course.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Ce raid est ouvert aux catamarans de sport de 16 à 21 pieds menés par des équipages en double, notamment Formule 18 et Formule 16. Les bateaux devront être inscrits aux Affaires Maritimes. **Le nombre de bateaux participants est limité à 50.** Compte-tenu de la distance des parcours, **ce raid s'adresse à des équipages expérimentés** en excellente condition physique et disposant de matériel éprouvé.

3.2. Inscriptions:

Les inscriptions doivent être adressées par courrier à :
Centre nautique de Fouesnant Cornouaille
1 chemin de Kersentic
29170 FOUESNANT.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Seuls les dossiers complets seront pris en compte (voir paragraphe suivant).

3.3. Dossier d'inscription:

Liste des documents à nous adresser pour que l'inscription soit valide :

- Le bulletin d'inscription correctement rempli (fichier PDF à télécharger sur www.cnfc.fr),
- Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité pour les voiliers arborant de la publicité,
- Le chèque de paiement de l'inscription, libellé à l'ordre du Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille (ce chèque ne sera pas déposé en banque avant la date de l'épreuve),
- Les photocopies recto verso des licences FFV 2012 avec visa médical,
- La carte d'immatriculation aux affaires maritimes,
- Autorisation parentale pour chaque concurrent de moins de 18 ans au jour de l'épreuve (fichier PDF),
- Facultatif : un CV nautique de chaque concurrent.

3.4. **Confirmation de l'inscription sur place:** Les concurrents devront confirmer leur inscription sur place (bâtiment central du centre nautique) en présentant les documents originaux du dossier d'inscription et après passage au contrôle de sécurité (voir paragraphe 6).

4. DROITS à PAYER :

4.1. Le prix de l'inscription est de 125 € par bateau ou 80€ pour les équipages ne totalisant pas 40 ans.

4.2. Au-delà du 1^{er} mai, le montant de l'inscription sera majoré de 25€.

Outre cette majoration, les repas aux Glénan des concurrents s'inscrivant après le 10 mai ne seront pas garantis.

4.3. Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4.4. Il est instamment demandé aux concurrents inscrits de prévenir l'organisation de toute annulation ou modification (par courriel à contact@cnfc.fr ou par téléphone au 02.98.56.01.05). Ceci permet notamment de gérer au mieux une liste d'attente si nécessaire.

- Les annulations avant le 1^{er} mai seront intégralement remboursées.
- Les annulations avant le 7 mai compris seront remboursées à 50% (100% en cas de force majeure).
- Les annulations après le 7 mai ne seront pas remboursées (sauf cas de force majeure).

5. PROGRAMME

📅 Vendredi 11 mai

17h30-20h30 *Contrôle du matériel de sécurité & confirmation des inscriptions*

📅 Samedi 12 mai

08h30-11h00 *Contrôle du matériel de sécurité & confirmation des inscriptions*

12h00 Briefing et émargement départ

13h00 Signal d'avertissement de la 1^{ère} course en direction des Glénan (selon météo).

Après-midi A suivre 2^{ème} course dans l'archipel des Glénan.

Emargement retour.

Soirée *Repas. Bivouac.*

📅 Dimanche 13 mai

10h30 Briefing et émargement départ

11h00 Signal d'avertissement de la 1^{ère} course (en principe dans l'archipel selon météo)

Vers 13h00 *Pique-nique sur l'eau fourni par l'organisation*

A suivre 2^{ème} course en direction de Cap Coz.

Emargement retour

Vers 17h00 *Remise des prix au centre nautique*

Ce programme est donné à titre indicatif et pourra être modifié par le comité de course selon les prévisions météo.

6. MATERIEL de SECURITE

Chaque bateau participant devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classe et par la réglementation en vigueur.

Il devra en outre posséder à bord :

- un grappin,
- un bout de remorquage à poste de 15 m minimum et de 6 mm de diamètre minimum,
- une pagaie d'au moins 1 mètre,
- 1 bout de redressage de 4 m minimum et de 8 mm de diamètre minimum,
- 3 feux rouges à main non périmés dont 1 fixé sur chaque brassière,
- 1 brassière homologuée CE par équipier,
- un compas, une lampe étanche en état de marche,
- la carte marine de la zone concernée (SHOM 7146).

Par ailleurs, une VHF chargée ainsi qu'un couteau porté par un des équipiers sont vivement recommandés.

7. JAUGE

Chaque bateau devra être en conformité avec les règles de jauge régissant sa classe et pourra être contrôlé.

8. INSTRUCTIONS de COURSE

Un jeu d'instruction de courses et son annexe parcours sera remis à chaque équipage lors de la confirmation des inscriptions.

9. PARCOURS

Les parcours sont de type RAID ou TACTIQUE.

10. CLASSEMENTS

Des classements spécifiques seront effectués: **Groupe C1, Groupe C3, Formule 18 et Formule 16** (dès que 5 bateaux au moins sont inscrits). Le classement général sera effectué par le cumul des temps réels de chaque manche pour les Formule 18, et par le cumul des temps compensés pour groupes C1 et C3.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

14. DROIT à L'IMAGE

En participant à cette épreuve, les concurrents autorisent automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions d'eux-mêmes pendant la période de la compétition intitulée Cataglenn 2012, à laquelle ils participent et à utiliser sans compensation leurs images sur tout matériau lié cette épreuve.

15. REPAS ET HEBERGEMENT

Le repas du samedi soir, le petit-déjeuner et le pique-nique du dimanche sont prévus par l'organisation pour chacun des participants inscrits (sauf inscription trop tardive - voir. #4.2)

Pour le bivouac, vous devez prévoir un seul sac (le plus petit et léger possibles), une tente légère et des sacs de couchage qui seront transportés par l'organisation.



Renseignements, inscriptions

Centre nautique de Fouesnant Cornouaille
1 chemin de Kersentic
BP 22 29170 FOUESNANT
Tél: 02.98.56.01.05 Fax: 02.98.56.65.54
mél: contact@cnfc.fr

Infos sur: www.centre-nautique-fouesnant-cornouaille.com

